

# REUNION DU BUREAU DE LA L.N.B.

le 13 octobre 2003

**Présents** : M. LE GOFF, Président  
M. DESFOUX, Vice-Président

**Participation en conférence téléphonique** :

M. SEILLANT, Vice-Président  
M. PRUSS, Vice-Président  
M. RESTOUT, Vice-Président

**Assistent** : M. FOUCAUD, Administrateur de la LNB  
M. MANEUF, Administrateur de la LNB  
Mme SPINETTE, Secrétaire

## Compte-Rendu

Les membres du Bureau étaient soit physiquement présents soit en relation « conférence téléphonique ».

M. Le Goff ouvre les débats en présentant les différents points qui seront abordés lors de cette réunion.

### **1/ Externalisation du Marketing et de la Communication :**

Le contrat LNB/SPORT+ CONSEIL, signé en mai 2003, comporte 3 missions essentielles :

- **L'évènementiel :**
  1. Lancement de la saison,
  2. All Star Game avec un contrat Nike-Sport + Conseil pour 2 ans, renouvelable,
  3. Gestion complète de la Semaine des As y compris les relations presse.
- **La Communication institutionnelle :**
  1. Messages ;
  2. Outils de communication (logos, ...) ;
  3. Réalisation d'échanges médias de promotion L.N.B. ;
  4. Stratégie de cohérence communication L.N.B./Clubs.
- **Le Marketing :**
  1. Image et label ;
  2. Offres marketing.

Ce contrat, limité à 3 ans, comporte des manques :

- **Au niveau des relations presse qui sont limitées uniquement à l'évènement :**

Or, la Ligue a besoin de communiquer plus largement tant au point de vue sportif qu'économique.

M. Seillant précise qu'il faudrait faire une mise au point sur ce sujet et souhaiterait qu'une personne soit en charge de ce secteur laissé à l'abandon depuis que M. Dusseaux n'est plus contractuellement attaché de presse de la Ligue.

M. Le Goff ajoute que ce poste doit être complètement indépendant et non intégré dans un poste style « webmaster » comme le prévoyait le projet de M. Bosc.

M. Desfoux adhère complètement à cette proposition et indique que cette embauche lui paraît indispensable et prioritaire.

▪ **Au niveau de la création et de la réalisation des outils de communication :**

Ceux-ci ne sont pas compris dans le contrat signé avec Sport+ Conseil ce qui implique des frais d'agence extérieure. M. Pascal Biojout a fait une proposition pour la saison 2003-2004 d'un montant de €14 000.

Les membres du Bureau acceptent cette proposition.

M. Le Goff souhaite que M. Pascal Biojout participe aux Comités Directeurs de la L.N.B. - soit en totalité soit partiellement selon l'ordre du jour - afin de mieux relayer les besoins de la Ligue vers l'extérieur. Les membres du Bureau acceptent cette proposition.

## **2/ Externalisation de la gestion comptable :**

Il y a sur ce sujet plusieurs décisions à prendre sachant qu'en l'état actuel, une période de transition d'au moins trois mois sera nécessaire :

1. **Tous les dossiers devront être centralisés à Paris :** transfert des originaux (contrats etc ...) actuellement suivis à Vichy par Mme Nicole Gacon.
2. **Les comptes bancaires** seront maintenus à la Banque Populaire de Vichy. MM. René Le Goff et Jean-Luc Desfoux auront séparément la signature et une carte bancaire sera ouverte pour les frais engagés par le Président de la L.N.B.
3. **Ordonnancement et contrôle des factures à payer :**  
Cette mission sera effectuée à Paris par Mme Danielle Leconte au secrétariat de la L.N.B.  
Sauf urgence la préparation des chèques sera maintenue à Vichy.
4. **Facturation :**  
Mme Danielle Leconte s'acquittera de cette mission au niveau de la préparation. Pour ce faire, elle effectuera un stage auprès de Mme Nicole Gacon et de M. Christophe Grégoire à Vichy.  
Reste à définir l'édition des factures qui, dans un premier temps, continuera à s'effectuer à Vichy.

Les membres du Bureau sont d'accord sur ces propositions. M. Gabriel Pruss puis M. Pierre Seillant soulèvent tout de même un problème : qui fera le travail accompli actuellement par Mme Danielle Leconte, le secrétariat de la Ligue étant déjà bien surchargé ?

M. René Le Goff propose d'envisager l'embauche d'un contrat en alternance qui pourrait soulager le secrétariat des tâches quotidiennes comme le téléphone, les photocopies etc...

Toutes ces décisions devront être formalisées par écrit après la période de transition. M. Jean-Luc Desfoux est en charge de l'évaluation de cette organisation et la proposera au prochain Comité Directeur de la L.N.B.

### **3/ La situation actuelle du GIE BASKE PRO :**

Le G.I.E BASKET PRO a été créé en 1995 pour 10 ans. Il est constitué par les clubs de PRO A et de PRO B.

#### **1. Les problèmes :**

- De nouveaux clubs sont entrés dans le G.I.E : Prix de leur part ?
- Le Conseil de Gestion devrait comporter 5 membres : or, actuellement, il n'est composé que de deux membres : M. Pierre Seillant et M. Jacques Lemonnier avec un administrateur, M. Thierry Foucaud.
- Il n'y a pas de signature déposée au niveau du compte bancaire : M. Alain Pelletier et M. Jean-Michel Lambert avaient cette signature mais à quel titre ?
- Qui doit être le signataire des comptes bancaires ?

#### **2. Les solutions possibles :**

- Modifier le G.I.E incluant la L.N.B. ?
- Donner la signature des comptes bancaires à l'Administrateur et à un membre du Bureau également Président de club ?
- Supprimer le G.I.E dont le seul avantage actuel est fiscal : les dividendes reversés aux clubs ne sont pas imposables. Il est à noter que ni le rugby, ni le football ne possèdent de G.I.E. ?

C'est donc tout l'intérêt du G.I.E qui est à revoir et une analyse des problèmes juridiques devra être faite dans les prochains mois. Les membres du Bureau acceptent cette démarche.

### **4/ Mise en place des Commissions :**

#### **1. La Direction Nationale du Conseil et du Contrôle de Gestion :**

- Réunion ce jour avec MM. Cyrille Muller et Philippe Ausseur ;
- Problème de l'indépendance du Conseil Supérieur de Gestion ;
- Cohérence des procédures internes et externes (ex : appel F.F.B.B. ...etc).

#### **2. La Direction Nationale du Développement :**

- Limitation à un Conseil Stratégique avec des groupes de travail ;
- Candidats : MM. Gilles Moretton, Pierre Dao, Bernard Depierre, Claude Vazeille et Pascal Biojout.

#### **3. La Commission Juridique et de Discipline : Pas de changement.**

#### **4. La Commission Relations Sociales et Reconversion :**

- La reconversion est du ressort de la F.F.B.B. : M. Philippe Restout demande une réflexion plus approfondie afin que le dialogue reste ouvert. Les membres du Bureau souhaitent la présence de l'UCPB lors des travaux sur la convention collective des métiers du sport et vont demander à M. Hervé Beddeleem, Président de l'UCPB, ou à la personne qu'il désignera d'y participer.

#### 5. La Commission Médicale : Pas de changement.

- M. René Le Goff passe la parole à M. Philippe Restout qui se félicite du travail accompli par cette commission et surtout par M. Pierre Sagnier en ce qui concerne le suivi des blessures.

La mise en place de ces commissions pose un problème évident de locaux : Il faut repenser l'espace dans lequel nous travaillons. Il nous faut plus de bureaux pour accueillir des bénévoles susceptibles de nous aider.

M. René Le Goff propose de scinder la salle de réunions de la L.N.B. en plusieurs bureaux et d'utiliser les salles de la F.F.B.B. ou de la Ligue Ile de France pour les réunions du Comité Directeur de la Ligue.

M. Gabriel Pruss évoque également la possibilité de récupérer la partie du 3<sup>ème</sup> étage qui appartient à la F.F.B.B. : M. Philippe Restout répond que ce n'est pas impossible et qu'il faudra en discuter avec la Fédération.

En tout état de cause, il faut faire une étude d'implantation. Les membres du Bureau sont d'accord avec cette proposition.

#### 4/ Budget 2003-2004 :

##### 1. Problèmes en cours :

- **Protocole financier F.F.B.B./L.N.B.** : il n'est toujours pas signé. Des discussions seront engagées avec M. Francis Flamme, Directeur Financier de la F.F.B.B., sur le problème des 36K€ d'écart entre le budget prévisionnel et la demande de la F.F.B.B.  
M. Pierre Seillant intervient pour signaler le coût important du 3<sup>ème</sup> arbitre dans les rencontres de PRO A par rapport à la qualité de l'arbitrage sur le terrain.
- **Recettes Télévision** : Il n'y a aucun document fixant les honoraires de M. Dayan (7,5% ou 15%). Risque : 112,5 K€.
- **Dépenses supplémentaires** :
  - Création pour le marketing
  - Relations presse
  - Site Internet .....

## 2. Budget Semaine des As :

M. Pascal Biojout a préparé un budget prévisionnel pour la Semaine des As.

Semaine des AS févr-04	Hypothèse Minimum	Hypothèse Maximum
Total Dépenses	234 140 €	311 340 €
Total Recettes	171 550 €	266 550 €
Coût Net pour la LNB	139 790 €	44 790 €
Coût Budgété LNB	160 000 €	160 000 €

M. René Le Goff demande à M. Pierre Seillant ce qu'il en pense au vu de son expérience dans l'organisation de cet évènement l'an passé.

M. Pierre Seillant déclare que ce budget lui paraît correct d'autant plus qu'il y a déjà en recettes 98 550 € de montants connus dont 75 000 € de subventions. Il s'interroge sur le poste taxe sur les spectacles qui lui paraît sous estimé.

## 5/ Opérations Marketing et Communication - Nouveaux contrats :

### 1. L'Equipe :

- Echange de 160000 € HT ;
- Durée 1 an avec G.I.E. et L.N.B. ;
- Panneaux déroulants de 42 m en PRO A et panneau fixe de 3 m en PRO B.

### 2. Tomar Presse – Basket News :

- Echange de 52000 € HT ;
- Durée 3 ans ;
- L.N.B. : ½ panneau tournant, Semaine des As, 5 places à la demande pour les matches télévisés ;
- Basket News : 25 pages par saison, résultats, statistiques, 5 abonnements, programme Semaine des As.

### 3. Contrat TPS - Demande du diffuseur :

- **Revoir le calendrier de fin de saison** (concurrence avec l'Euro de Foot). Il est difficile de satisfaire cette demande sauf pour les matches disputés par l'Equipe de France pour qui cette exigence paraît justifiée.
- **Matches décalés du Dimanche** : Le match télévisé doit être le dernier (décalage possible à 16h15, début des autres rencontres au plus tard 15h30). TPS veut terminer à 18 heures pour relayer ensuite l'émission Stade 2.

Pour satisfaire cette demande, il faut modifier le règlement sportif (Art. 2-2) qui stipule que « l'heure officielle des rencontres est fixée à 20 h, mais elles peuvent se dérouler, après accord des groupements sportifs en présence, soit le samedi, le vendredi ou le mardi à une heure qui ne devra pas dépasser 20 h, soit le dimanche à une heure qui ne devra pas dépasser 18 h. »

Ce sujet sera évoqué lors du prochain Comité Directeur.

M. Pierre Seillant précise que lors de la rencontre Chalon/Cholet, les prises de vues étaient mauvaises et qu'il y a eu beaucoup de ralentis pendant que l'action continuait à se dérouler. Ces critiques seront transmises à M. Pierre Fraidenraich, Directeur d'Antenne de TPS Sport.

M. René Le Goff indique que les cassettes des matches retransmis sont remises aux arbitres alors qu'elles doivent être envoyées à la L.N.B. afin de vérifier le respect du cahier des charges des rencontres télévisées.

Une demande officielle a été adressée à TPS pour recevoir les cassettes vidéo des rencontres.

- **Equipement de tous les clubs en matériel vidéo et lignes haut-débit pour transmettre de l'image (coût par club 7500€) :**

M. René Le Goff pense qu'il faut trouver des sponsors pour résoudre ce problème d'équipement des clubs qui doivent être pourvoyeurs d'images afin que le diffuseur puisse choisir derrière.

Il est actuellement en contact avec Siemens et Wanadoo qui pourraient être intéressés pour un partenariat éventuel qui supporterait le coût des 7500€ demandé pour le haut débit.

## **6/ Opérations Marketing et Communication – en cours :**

### **1. Avec le Groupe Bouygues :**

- Examen des possibilités Internet, téléphonie mobile, TV sur ADSL etc...
- Premier contact avec Bouygues Telecom en cours ;
- Recrutement d'un bénévole : Robert Thiébaud qui a travaillé à la mise en place du site internet pour l'Euro 99.

### **2. Semaine des As : Conférence de presse le 13 novembre 2003 à Mulhouse.**

## **7/ Questions diverses :**

### **1. Lettre de la Direction des Sports pour le statut des clubs :**

Suite à un courrier de M. Mainini, M. René Le Goff pense que c'est à la L.N.B. de répondre à la demande de la Direction des Sports. Le Bureau de la Ligue décide de saisir la Commission de Contrôle de Gestion afin qu'elle dresse un état des lieux de l'ensemble des clubs de PRO A et de PRO B qui ont un statut d'association et examine en détail la situation des clubs qui sont proches des seuils fixés par la Loi.

M. Le Goff ayant épuisé l'ordre du jour demande aux participants s'ils ont d'autres questions.

M. Pierre Seillant souhaite aborder le problème des speakers qui ont de plus en plus un comportement de supporter que de speaker dans leurs annonces.

M. Thierry Foucaud rappelle l'article 7-5 du règlement sportif qui stipule : « Usage du micro. Le micro ne peut être utilisé pour encourager une équipe ou exciter les spectateurs. Il est par ailleurs interdit, pendant le temps de jeu (c'est-à-dire lorsque le ballon est vivant) de diffuser de la musique à travers un système quelconque de sonorisation. On entend par sonorisation l'amplification de la musique au moyen d'une installation électrique. Il est en revanche permis d'utiliser des instruments de

musique. Le club contrevenant à ces dispositions sera sanctionné d'une amende de 760 euros pour la première infraction signalée. En cas de récidive, l'amende sera doublée. »

Les arbitres mais aussi les clubs sont en charge de faire respecter ce règlement. Les membres du Bureau décident qu'un courrier sera envoyé pour rappeler ces obligations.

M. Gabriel Pruss souhaite mettre à l'ordre du jour du prochain Comité Directeur le problème du Championnat Espoirs et des Centres de Formation.

N'ayant pas l'obligation d'avoir un centre de formation en PRO B, il s'interroge sur la nécessité d'avoir une équipe Espoirs.

Il sera proposé au prochain Comité Directeur la création d'un groupe de travail qui devra réfléchir sur ce sujet.

Les participants n'ayant plus de questions, M. René Le Goff remercie les membres du Bureau.

**Prochaine réunion du Comité Directeur : lundi 27 octobre 2003**